

Conseil de Laboratoire du 29/04/2019

Compte-rendu

Membres présents : Benoit SEVI, Muriel TRAVERS, Amaury GRIMAND, Thomas VALLEE, Olivier DARNE, Raphaël SUIRE, Dominique BARBELIVIEN, Florent SARI, Gaëlle RODRIGUEZ, Pierre-Alexandre MAHIEU, Stéphanie GENTIL, François de CORBIERES, Jean-Marc FERRANDI

Membres excusés : Hicham ABBAD, Wafa BOUAYNAYA, Jean-Baptiste BONNIER, Bénédicte GEFFROY

Ordre du jour :

1. Finalisation des modifications du règlement intérieur.
2. Recrutements en cours et à venir : point d'étape.
3. Questions diverses.
4. Point sur la procédure pour les attributions de contrats doctoraux.

LES ACTUALITES

Les statuts des équipes d'accueil disparaissent au 1^{er} janvier 2020. Chaque université devra adopter ses propres statuts pour leurs laboratoires.

Thomas VALLEE participe à son dernier conseil de laboratoire, il part en détachement à l'ambassade de France à Phnom Penh à la fin du mois de mai.

1. Finalisation des modifications du règlement intérieur.

Aucune opposition n'a été signalée par le conseil de laboratoire. Le nouveau règlement intérieur a été validé (disponible sur l'intranet).

2. Recrutements en cours et à venir : point d'étape.

2 postes en cours de recrutement en LEA : MCF en logistique + PR Management marketing international et commerce international.

Plusieurs départs à la retraite dans les prochaines années, l'IAE et le laboratoire feront en sorte qu'il y ait le moins de gel de poste possible.

3. Questions diverses.

Aucune

4. Point sur la procédure pour les attributions de contrats doctoraux.

Mail envoyé le 17 mars dernier : la deadline pour y répondre a été fixée le 17 avril prochain.

L'année dernière le conseil de laboratoire avait reçu 4 demandes pour une allocation. Cette année seulement trois propositions ont été reçues in extremis.

Les trois sujets ont été retenus. L'ED fait publicité ainsi que les porteurs. Les candidats peuvent poser candidatures via le portail UBL (description sujet en français et anglais). Une journée d'audition sera organisée fin juin. Un jury bi-disciplinaire fera un classement selon la qualité des candidats.

Les candidats peuvent prendre contact avec les directeurs. Le directeur peut donner un droit de veto.

SUJET 1 : place de l'évaluation des managers dans les assemblages de contrôle de gestion
Co-encadrement PR/MCF

SUJET 2 : sur-éducation et trajectoires sur le marché du travail : analyses ...
Co-encadrement MCF HDR / MCF

SUJET 3 : Essays in Commodity finances
Co-encadrement PR/MCF